



Conseil du développement industriel
Quarante-troisième session
Vienne, 23-25 juin 2015
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire
**Situation financière de l'ONUDI, y compris
les soldes inutilisés des crédits ouverts**

Comité des programmes et des budgets
Trente et unième session
Vienne, 27-29 mai 2015
Point 5 de l'ordre du jour provisoire
**Situation financière de l'ONUDI, y compris
les soldes inutilisés des crédits ouverts**

Situation financière de l'ONUDI

Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de la situation financière de l'ONUDI
au 31 mars 2015.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général.....	1	2
II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2014-2015.....	2-11	2
III. Contributions.....	12-13	4
IV. Droit de vote.....	14-15	5
V. Plans de paiement pluriannuels.....	16	5
VI. Arriérés dus par d'anciens États Membres.....	17	6
VII. Soldes inutilisés des crédits ouverts.....	18	6
VIII. Mesures à prendre par le Comité.....	19	6
Annexe		
État des contributions au budget ordinaire.....		7

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



I. Aperçu général

1. La situation financière au 31 mars 2015 pouvait, dans ses grandes lignes, se résumer comme suit:

a) Les dépenses nettes engagées au titre du budget ordinaire pour la première année de l'exercice biennal 2014-2015 se montaient à 63,3 millions d'euros en 2014, soit 89,6 % du montant net des prévisions de dépenses approuvées pour 2014. Au 31 mars 2015, un montant de 82,7 millions d'euros, soit 56,2 % des crédits ouverts pour la période biennale, avait été engagé;

b) Les dépenses engagées au titre du budget opérationnel se montaient à 18,5 millions d'euros pour la période considérée;

c) Les dépenses engagées au titre de la gestion des bâtiments se montaient à 33,3 millions d'euros, conformément au plan de travail en vigueur;

d) Le taux de recouvrement des contributions pour 2015 au 31 mars 2015 se situait à 40,8 %, contre 36,8 % en 2014 et 38,0 % en 2013;

e) Le taux de recouvrement des arriérés de contribution des années antérieures par rapport aux contributions de l'année en cours était de 3,6 %, contre 1,2 % au 31 mars 2014 et 10,2 % au 31 mars 2013;

f) Le montant des contributions non acquittées se chiffrait à 140,4 millions d'euros, comme le montre l'annexe au présent document (dont 69,1 millions d'euros dus par les États-Unis d'Amérique et 2,1 millions d'euros par l'ex-Yougoslavie), contre 138,2 millions d'euros au 31 mars 2014 et 138,9 millions d'euros au 31 mars 2013;

g) Le solde du Fonds de roulement s'établissait à 7 423 030 euros. Au 31 mars 2015, un montant de 150 620 euros n'y avait pas encore été versé;

h) Des informations actualisées sur l'état des contributions et l'exercice du droit de vote seront présentées dans un document de séance.

II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2014-2015

A. Budget ordinaire

2. Des crédits d'un montant de 63,5 millions d'euros ont été alloués pour 2014. Au 31 décembre 2014, les dépenses nettes au titre du budget ordinaire se chiffraient à 63,3 millions d'euros, soit 89,6 % du montant net des prévisions de dépenses approuvées pour 2014. La première année de l'exercice biennal précédent (2012), un taux d'exécution de 87,8 % avait été enregistré.

3. Au début de 2013, deuxième année de l'exercice biennal, des crédits supplémentaires d'un montant de 69,5 millions d'euros ont été alloués. Ce montant représente un seuil initial de crédits par ligne budgétaire et/ou principal objet de dépense pour faciliter un financement suffisant en début de deuxième année et garantir la bonne exécution des activités prévues par chaque service chargé de l'exécution des programmes.

4. Au 31 mars 2015, les dépenses engagées s'élevaient au total à 82,7 millions d'euros, soit 56,2 % du montant brut du budget de l'exercice biennal. Ces chiffres sont comparables à ceux de l'exercice biennal précédent puisque, au 31 mars 2013, les dépenses engagées s'élevaient à 83,7 millions d'euros, soit 53,0 % du montant brut du budget.

B. Budget opérationnel

5. Des crédits d'un montant de 13,7 millions d'euros, reports déduits, ont été alloués en 2014, ce qui correspond aux recettes attendues du remboursement des dépenses d'appui. Au 31 décembre 2014, les dépenses nettes engagées s'établissaient à 14,9 millions d'euros, soit 92,6 % du montant net du budget opérationnel approuvé.

6. Des crédits d'un montant de 3,96 millions d'euros, au titre de crédits non engagés et d'engagements non réglés, ont été reportés sur l'exercice 2015 à la fin de l'année 2014.

7. Un montant supplémentaire de 14,6 millions d'euros a été alloué au début de 2015, soit 87,0 % des montants prévus dans le programme et les budgets approuvés, toutes catégories budgétaires confondues. Les crédits alloués aux dépenses de personnel ont été calculés sur la base du nombre de fonctionnaires en poste. En 2015, des crédits supplémentaires d'un montant de 0,6 million d'euros ont été alloués aux dépenses autres que les dépenses de personnel.

8. Au 31 mars 2015, les dépenses imputées sur le budget opérationnel s'établissaient à 18,5 millions d'euros. Au cours de l'exercice biennal précédent, ces dépenses se montaient à 16,4 millions d'euros au 31 mars 2013.

9. Le montant consacré aux activités de coopération technique a atteint 171,2 millions de dollars des États-Unis en 2014 (engagements de dépenses compris). Les recettes provenant du remboursement des dépenses d'appui et autres recettes en 2014 se sont élevées à 12,5 millions d'euros. Pendant le premier trimestre de 2015, 63,1 millions de dollars des États-Unis ont été consacrés à l'exécution des projets de coopération technique (engagements de dépenses compris).

C. Gestion des bâtiments

10. Un montant initial de 21,6 millions d'euros (reports déduits) a été alloué en 2014, ainsi qu'un montant supplémentaire de 25,7 millions en 2015. Le budget du Service des bâtiments est exécuté conformément au programme de travail en vigueur.

11. Au 31 mars 2015 les dépenses engagées s'élevaient à 33,3 millions d'euros, contre 35,0 millions d'euros en 2013. Ce montant représente 60,5 % du montant brut des prévisions de dépenses approuvées pour la gestion des bâtiments.

III. Contributions

A. Recouvrement

12. Au total, 44 États Membres, dont 6 font partie des pays les moins avancés (PMA), ont acquitté l'intégralité de leurs contributions et 21 États Membres, dont 4 PMA, ont soit effectué des versements partiels, soit vu leurs contributions pour 2015 réduites au titre du reversement des soldes inutilisés. Les contributions recouvrées au cours de la période allant de janvier à mars 2015, ventilées par liste d'États, sont récapitulées au tableau 1.

Tableau 1

Recouvrement des contributions, janvier-mars 2015

(En millions d'euros)

Liste d'États*	Année en cours	Années antérieures	Total
A	5,27	0,86	6,13
B	18,24	0,00	18,24
C	0,43	0,05	0,48
D	5,07	0,02	5,09
Autres	0,00	0,07	0,07
États-Unis d'Amérique	0,00	0,00	0,00
Ex-Yougoslavie	0,00	0,00	0,00
Total	29,01	1,00	30,01

* Voir document PBC.31/11.

B. Contributions non acquittées

13. L'état détaillé des contributions non acquittées au 31 mars 2015 est récapitulé à l'annexe du présent document. Le tableau 2 présente les quotes-parts et les contributions non acquittées à cette date, ventilées par liste d'États.

Tableau 2

Quotes-parts et contributions non acquittées au 31 mars 2015

Liste d'États*	Quotes-parts (%)	Millions d'euros		
		Année en cours	Années antérieures	Total
A	21,817	10,41	4,04	14,45
B	57,858	23,22	1,01	24,23
C	11,402	7,76	17,51	25,27
D	8,118	0,77	4,15	4,92
Autres	0,031	0,02	0,25	0,27
Total partiel	99,226	42,18	26,96	69,14
États-Unis d'Amérique		0,00	69,07	69,07
Ex-Yougoslavie		0,00	2,08	2,08
Total	99,226	42,18	98,11	140,29

* Voir document PBC.31/11.

IV. Droit de vote

14. Comme indiqué à l'annexe du présent document, 47 États Membres étaient suspendus de l'exercice du droit de vote au 31 mars 2015, conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif et à l'alinéa b) de l'article 5.5 du Règlement financier, soit cinq de plus qu'à la même période l'année précédente. La situation concernant l'exercice du droit de vote dans les différents organes directeurs est présentée au tableau 3.

Tableau 3

Suspension de l'exercice du droit de vote au 31 mars 2015

Organe	Nombre d'États Membres		
	2015	2014	2013
Conférence générale	47	42	37
Conseil du développement industriel	1	2	2
Comité des programmes et des budgets	1	1	1

15. Afin de recouvrer leur droit de vote pour le reste de l'année 2015, ces États Membres doivent verser l'intégralité de leurs contributions pour 2012 et les années antérieures, y compris les avances au Fonds de roulement, et effectuer des versements partiels pour 2013, soit un montant total minimum de 6 519 610 euros.

V. Plans de paiement pluriannuels

16. Le tableau 4 récapitule l'état actuel de l'exécution des plans de paiement que les États Membres ont conclus en vue du règlement de leurs arriérés de contributions. Le Secrétariat note avec satisfaction et reconnaît les efforts considérables qu'ont déployés tous les États Membres qui ont respecté leurs engagements et obligations énoncés dans leur plan de paiement. Les autres États Membres ayant des arriérés de contributions sont encouragés à envisager de présenter des plans de paiement afin de les réduire progressivement.

Tableau 4

État des plans de paiement au 31 mars 2015

(Montants en euros)

État Membre	Montant total des arriérés faisant l'objet du plan*	Montant restant à acquitter au 31/3/15	Montants reçus ou dus en 2015	Durée (années)	Date de la tranche due en 2015 (mois)	Tranche due	Versement effectué en 2015
Brésil	25 577 384	18 219 408	18 219 408	5	Juin	Quatrième/cinquième	Retardé
Costa Rica	280 742	314 608	159 382/ 14 856	10	Septembre	Partie du troisième/ quatrième/cinquième	Reçu/ versement partiel
République de Moldova	878 231	169 814	82 067	10	Juin	Neuvième	Programmé
Ukraine	1 949 104	1 382 926	993 106	5	Avril	Troisième/quatrième	Retardé
Total	28 685 461	16 543 407	15 440 613				

* Montant total des arriérés au moment de la signature du plan.

VI. Arriérés dus par d'anciens États Membres

17. Le montant des arriérés dus à l'Organisation s'élevait à 69 068 887 euros pour les États-Unis d'Amérique (pour la période 1994-1996) et à 2 081 599 euros pour l'ex-Yougoslavie (pour la période 1990-2001). Le Secrétariat s'efforce d'obtenir le versement de ces arriérés.

VII. Soldes inutilisés des crédits ouverts

18. En application de la décision GC.15/Dec.13 de la Conférence générale, des soldes inutilisés des crédits ouverts, d'un montant total de 942 896 euros ont été versés au compte spécial pour conserver des espaces de bureau au cours de l'exercice biennal 2014-2015. Au 31 décembre 2014, l'intégralité de ce montant avait été consacrée aux dépenses d'entretien des services de Gestion commune des bâtiments, dont une part proportionnelle au Service de la sécurité et de la sûreté pour la prise en charge des deux étages.

VIII. Mesures à prendre par le Comité

19. Le Comité pourrait envisager de recommander au Conseil d'adopter le projet de décision suivant:

“Le Conseil du développement industriel:

a) Prend note des informations figurant dans le document IDB.43/4-PBC.31/4;

b) Prie instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;

c) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés;

d) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts pour faire en sorte que les États Membres actuels maintiennent leur appui à l'Organisation.”

Annexe

État des contributions au budget ordinaire
(En euros)

Au 31 mars 2015

États Membres	Contributions non acquittées	Avances non versées au Fonds de roulement	Montant total dû	Années (depuis)	Droit de vote ^a	Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote
Afghanistan	5 750	0	5 750	2015	Oui	0
Afrique du Sud	0	0	0	—	Oui	0
Albanie	10 586	0	10 586	2015P	Oui	0
Algérie	146 418	0	146 418	2015P	Oui	0
Allemagne	4 190 123	0	4 190 123	2015P	Oui	0
Angola	0	0	0	—	Oui	0
Arabie saoudite	0	0	0	—	Oui	0
Argentine	722 754	0	722 754	2014P	Oui	0
Arménie	914 275	0	914 275	1992P	Non	894 040
Autriche	936 489	0	936 489	2015	Oui	0
Azerbaïdjan	0	0	0	—	Oui	0
Bahamas	0	0	0	—	Oui	0
Bahreïn	45 998	0	45 998	2015	Oui	0
Bangladesh	5 984	0	5 984	2015P	Oui	0
Barbade	29 653	0	29 653	2012P	Non	2 860
Bélarus	0	0	0	—	Oui	0
Belgique	1 055 143	0	1 055 143	2015	Oui	0
Belize	1 685	0	1 685	2013P	Oui	0
Bénin	13 361	0	13 361	2012P	Non	2 850
Bhoutan	0	0	0	—	Oui	0
Bolivie (État plurinational de)	41 732	0	41 732	2011P	Non	12 970
Bosnie-Herzégovine	0	0	0	—	Oui	0
Botswana	0	0	0	—	Oui	0
Brésil	18 073 947	145 461	18 219 408	2005P	Oui	Plan de paiement
Bulgarie	0	0	0	—	Oui	0
Burkina Faso	4 866	0	4 866	2014P	Oui	0
Burundi	48 145	0	48 145	1995P	Non	46 170
Cabo Verde	0	0	0	—	Oui	0
Cambodge	5 031	0	5 031	2015	Oui	0
Cameroun	26 299	0	26 299	2014P	Oui	0
Chili	0	0	0	—	Oui	0
Chine	6 040 820	0	6 040 820	2015	Oui	0
Chypre	0	0	0	—	Oui	0
Colombie	377 778	0	377 778	2014P	Oui	0
Comores	143 535	1	143 536	1986	Non	141 540
Congo	15 967	26	15 993	2012P	Non	1 390
Costa Rica	299 753	0	299 753	2008P	Oui	Plan de paiement
Côte d'Ivoire	0	0	0	—	Oui	0

<i>États Membres</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Croatie	277 066	0	277 066	2014P	Oui	0
Cuba	145 602	0	145 602	2014P	Oui	0
Danemark	0	0	0	–	Oui	0
Djibouti	45 641	0	45 641	1995P	Non	43 660
Dominique	7 609	0	7 609	2005P	Non	5 630
Égypte	0	0	0	–	Oui	0
El Salvador	424 502	1 614	426 116	1988	Non	369 300
Émirats arabes unis	697 876	0	697 876	2015	Oui	0
Équateur	95 553	0	95 553	2014P	Oui	0
Érythrée	0	0	0	–	Oui	0
Espagne	3 487 935	0	3 487 935	2015	Oui	0
Éthiopie	13 105	0	13 105	2014P	Oui	0
Ex-République yougoslave de Macédoine	46 860	0	46 860	2009P	Non	20 830
Fédération de Russie	0	0	0	–	Oui	0
Fidji	3 033	0	3 033	2015P	Oui	0
Finlande	0	0	0	–	Oui	0
Gabon	68 897	0	68 897	2012P	Non	8 650
Gambie	67 338	0	67 338	1994P	Non	65 360
Géorgie	1 639 758	450	1 640 208	1992P	Non	1 618 440
Ghana	15 767	0	15 767	2015P	Oui	0
Grèce	748 904	0	748 904	2015	Oui	0
Grenade	52 295	0	52 295	1995P	Non	50 320
Guatemala	55 201	0	55 201	2014P	Oui	0
Guinée	5 589	0	5 589	2012P	Non	2 100
Guinée-Bissau	125 666	1	125 667	1988P	Non	123 690
Guinée équatoriale	29 242	0	29 242	2011P	Non	8 070
Guyana	715	0	715	2015P	Oui	0
Haiti	0	0	0	–	Oui	0
Honduras	36 481	0	36 481	2011P	Non	10 450
Hongrie	311 923	0	311 923	2015	Oui	0
Inde	852 543	0	852 543	2014P	Oui	0
Indonésie	406 075	0	406 075	2015	Oui	0
Iran (République islamique d')	1 368 649	0	1 368 649	2011P	Non	303 140
Iraq	79 778	0	79 778	2015	Oui	0
Irlande	0	0	0	–	Oui	0
Israël	0	0	0	–	Oui	0
Italie	70 045	0	70 045	2015P	Oui	0
Jamaïque	50 506	0	50 506	2012P	Non	9 980
Japon	13 723 319	0	13 723 319	2014P	Oui	0
Jordanie	25 874	0	25 874	2015	Oui	0
Kazakhstan	102	0	102	2015P	Oui	0
Kenya	0	0	0	–	Oui	0
Kirghizistan	385 151	137	385 288	1993P	Non	380 590
Koweït	320 548	0	320 548	2015	Oui	0

<i>États Membres</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Lesotho	1 707	0	1 707	2013P	Oui	0
Liban	95 578	0	95 578	2013P	Oui	0
Libéria	0	0	0	–	Oui	0
Libye	306 964	0	306 964	2014P	Oui	0
Luxembourg	0	0	0	–	Oui	0
Madagascar	6 401	0	6 401	2014P	Oui	0
Malaisie	329 891	0	329 891	2015	Oui	0
Malawi	4 271	0	4 271	2013P	Oui	0
Maldives	3 344	0	3 344	2011P	Non	1 370
Mali	17 215	0	17 215	2011P	Non	3 980
Malte	18 687	0	18 687	2015	Oui	0
Maroc	72 590	0	72 590	2015P	Oui	0
Maurice	0	0	0	–	Oui	0
Mauritanie	88 397	137	88 534	1992P	Non	83 820
Mexique	2 161 184	0	2 161 184	2015	Oui	0
Monaco	0	0	0	–	Oui	0
Mongolie	6 788	0	6 788	2014P	Oui	0
Monténégro	19 689	242	19 931	2012P	Non	4 320
Mozambique	0	0	0	–	Oui	0
Myanmar	7 204	0	7 204	2014P	Oui	0
Namibie	0	0	0	–	Oui	0
Népal	13 237	0	13 237	2014P	Oui	0
Nicaragua	0	0	0	–	Oui	0
Niger	53 239	0	53 239	1995P	Non	47 000
Nigéria	96 600	0	96 600	2015P	Oui	0
Norvège	0	0	0	–	Oui	0
Oman	0	0	0	–	Oui	0
Ouganda	23 898	0	23 898	2012P	Non	4 260
Ouzbékistan	498 783	0	498 783	1997P	Non	455 430
Pakistan	100 976	0	100 976	2014P	Oui	0
Panama	25 498	0	25 498	2015P	Oui	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	43 869	208	44 077	2003P	Non	32 370
Paraguay	10 947	0	10 947	2015P	Oui	0
Pays-Bas	0	0	0	–	Oui	0
Pérou	170 938	0	170 938	2014P	Oui	0
Philippines	31 411	0	31 411	2015P	Oui	0
Pologne	0	0	0	–	Oui	0
Qatar	462 583	0	462 583	2014P	Oui	0
République arabe syrienne	129 865	1 448	131 313	2012P	Non	20 830
République centrafricaine	120 356	1	120 357	1989	Non	118 380
République de Corée	0	0	0	–	Oui	0
République de Moldova	169 814	0	169 814	1998P	Oui	Plan de paiement
République démocratique du Congo	162 541	43	162 584	1989P	Non	152 080

<i>États Membres</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
République démocratique populaire lao	1 975	0	1 975	2015P	Oui	0
République dominicaine	748 761	649	749 410	1987	Non	600 810
République populaire démocratique de Corée	7 187	0	7 187	2015	Oui	0
République tchèque	0	0	0	–	Oui	0
République-Unie de Tanzanie	24 923	0	24 923	2012P	Non	3 760
Roumanie	0	0	0	–	Oui	0
Rwanda	5 130	0	5 130	2012P	Non	420
Sainte-Lucie	521	0	521	2015P	Oui	0
Saint-Kitts-et-Nevis	4 801	0	4 801	2009P	Non	2 820
Saint-Vincent-et-les Grenadines	119 826	1	119 827	1989P	Non	117 850
Samoa	719	0	719	2015	Oui	0
Sao Tomé-et-Principe	143 535	1	143 536	1986	Non	141 560
Sénégal	7 237	0	7 237	2014P	Oui	0
Serbie	46 717	0	46 717	2015	Oui	0
Seychelles	719	0	719	2015	Oui	0
Sierra Leone	1 325	0	1 325	2014P	Oui	0
Slovaquie	100 261	0	100 261	2015P	Oui	0
Slovénie	0	0	0	–	Oui	0
Somalie	143 534	1	143 535	1986	Non	141 560
Soudan	5 440	0	5 440	2015P	Oui	0
Sri Lanka	29 467	0	29 467	2015	Oui	0
Suède	0	0	0	–	Oui	0
Suisse	0	0	0	–	Oui	0
Suriname	13 072	0	13 072	2013P	Oui	0
Swaziland	0	0	0	–	Oui	0
Tadjikistan	73 934	0	73 934	1997P	Non	65 170
Tchad	109 122	130	109 252	1991	Non	103 010
Thaïlande	0	0	0	–	Oui	0
Timor-Leste	2 042	0	2 042	2015P	Oui	0
Togo	14 501	0	14 501	1999P	Non	12 520
Tonga	1 547	0	1 547	2013P	Oui	0
Trinité-et-Tobago	47 432	0	47 432	2015P	Oui	0
Tunisie	62 623	0	62 623	2014P	Oui	0
Turkménistan	277 780	0	277 780	1996P	Non	204 940
Turquie	0	0	0	–	Oui	0
Tuvalu	2 826	68	2 894	2012P	Non	920
Ukraine	1 382 926	0	1 382 926	1999P	Oui	Plan de paiement
Uruguay	55 028	0	55 028	2015P	Oui	0
Vanuatu	72 879	1	72 880	1992P	Non	70 900
Venezuela (République bolivarienne du)	1 494 428	0	1 494 428	2013P	Oui	0
Viet Nam	0	0	0	–	Oui	0
Yémen	28 670	0	28 670	2011P	Non	7 500

<i>États Membres</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Zambie	7 187	0	7 187	2015	Oui	0
Zimbabwe	7 277	0	7 277	2013P	Oui	0
Total partiel	69 141 057	150 620	69 291 677			6 519 610
Ex-Yougoslavie ^b	2 081 599		2 081 599	1990(P)-2001		
État non membre:						
États-Unis d'Amérique ^c	69 068 887		69 068 887	1994(P)-1996		
TOTAL	140 291 543	150 620	140 442 163			6 519 610

Notes:

(P) Versement partiel.

^a Conformément au paragraphe 2 de l'Article 5 de l'Acte constitutif de l'ONUDI, le droit de vote de 47 États Membres a été suspendu.

^b Contribution sur le point d'être réglée (résolution 63/249 de l'Assemblée générale).

^c État Membre de l'ONUDI jusqu'au 31 décembre 1996.